

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BANNANS

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE
LA SEANCE N° 14 DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026
DU VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021 A 20H00

Date de la convocation : 30/10/2021

L'an deux mil vingt-et-un, le cinq novembre à 20h00, le Conseil Municipal de BANNANS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Louis GIROD.

Présents : M. Louis GIROD, Maire
MM. Fabien VIEILLE-MECET, M. Laurent CLAUDET, Mme Jennifer BRESSAND, Adjoint

Mmes Pascal FAIGNEZ, Chantal GUIGNARD, Conseillères municipales
M. Mathieu BAUDIN Conseiller municipal

Excusées : Mmes Corinne GARNIER, Justine GRENON, Chantal MARGUIER, Magalie TROUTET
Conseillères municipales

Secrétaire de séance : Mme Jennifer BRESSAND

Ordre du jour de la séance n° 14 :

1. Approbation du compte rendu de la séance n° 13 du 24 septembre 2021

Administration générale

- Sollicitation des fonds de concours auprès de la CFD.
- Renouvellement du contrat du poste d'agent technique.
- Taxe d'aménagement : Évolution ou non du taux

3. Bâtiments, patrimoine.

- Eglise : Situation avec les entreprises FCE et Prêtre.
- Restauration des vitraux : Délibération à prendre pour subvention éventuelle.
- Escalier au-dessus de la chaufferie : Relance auprès de l'entreprise Grillet Concept et délibération pour demande de subvention.
- Dégradations des jeux du parc : Point du dossier
- Fontaines : Info suite à la réunion du 27/09 avec l'entreprise retenue et J.N. Resch

4. Voirie

- Aménagements de voirie et de sécurité rues L. Troutet et d'Arlier.
 - Point sur les travaux et les aides financières.
- Modification de la puissance souscrite en éclairage public et déplacement du coffret électrique de la mairie et de la salle des fêtes.
- Réfection de la route de la Sauge + création de ralentisseurs rues A. Claudet et du Vieux Moulin : Délibérations nécessaires pour les dossiers de subvention.
- Pose de 3 candélabres solaires : Délibération pour une demande de subvention.
- Feux intelligents rue L. Troutet : Réception d'un devis.
- Déneigement : Information + renouvellement de convention.

5. Milieux naturels.

- Tourbière des champs Guidevaux → Point sur les travaux.
- Courrier de soutien au programme « Life Climat »

6. Divers

- Célébration du 11 novembre.
- Date du repas des Anciens.
- Info suite à la venue le 15/10 de l'animateur jeunesse de la CFD.
- Zonage d'assainissement : Validation à rendre à la CFD le 08/11.

Compte-Rendu :

Avant d'ouvrir la séance, le Maire demande l'ajout dans le point 2 d'un sujet relatif à l'association foncière : Les membres présents acceptent cette modification.

1. Approbation du compte rendu de la séance n°13 du 24 septembre 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Administration générale

- Sollicitation des fonds de concours auprès de la CFD

Comme chaque année, les communes membres de la CFD doivent demander à la communauté l'attribution des fonds de concours. A ce stade et compte tenu d'un retard de communication de la part des services de la DGFIP, la somme précise par commune n'est pas encore connue. Dès que la somme définitive sera validée, il conviendra de prendre une délibération.

- Renouvellement du contrat du poste d'agent technique.

Le maire informe que Mme Chantal Guignard a accepté le renouvellement de son contrat d'agent technique à partir du 1^{er} octobre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022.

- Taxe d'aménagement

La sous-préfecture demande aux collectivités de statuer sur leurs taux de taxe d'aménagement. Pour la commune de Bannans, ce taux est de 2%.

A l'unanimité des présents, le taux est maintenu.

- Dissolution de l'association foncière

Le maire informe que l'arrêté préfectoral portant sur l'acceptation de la dissolution de l'association foncière a été reçu ce jour en mairie. L'association foncière est donc officiellement dissoute.

3. Bâtiments, patrimoine.

- Eglise : situation avec les entreprises FCE et Prête.

L'entreprise FCE est intervenue pour ajuster plusieurs dalles du parvis, mais d'autres ont bougé.

Il faudra donc que cette entreprise revienne pour régler ce problème.

L'entreprise Prête est intervenue pour régler le problème de la condensation dans les spots.

Cependant, 2 spots posent encore problème. De plus, des gaines sont apparentes (2 côté de la nef et une sur le mur du cimetière) et doivent être coupées.

Il est nécessaire que l'entreprise vienne solutionner ces 2 problèmes.

- Restauration des vitraux : Délibération à prendre pour subvention éventuelle

L'artisan spécialisé dans ce domaine nous a renvoyé un devis modifié qui mentionne désormais la **restauration** des vitraux et non l'entretien.

Une délibération est nécessaire pour une demande de subvention au département qui demandera l'avis à la DRAC au vu du classement de l'Eglise.

- Escalier au-dessus de la chaufferie : Relance auprès de l'entreprise Grillet Concept

Malgré les nombreuses relances, l'entreprise Grillet Concept, ne nous donne aucune nouvelle concernant cet escalier bien que nous ayons accepté le devis en octobre 2020.

Nous allons recontacter un autre fabricant afin qu'il réactualise son devis initial.

Une demande de subvention sera faite pour ce projet auprès de l'Etat via le CRTE

- Dégradation des jeux du parc : point dossier.

La société AMC nous a adressé 2 devis pour la réparation des jeux. L'un se monte à 456€ TTC mais se limite à la fourniture des pièces. Le second d'un montant de 1.056€ TTC intègre le coût du remplacement des pièces. A l'unanimité, il est décidé de retenir le devis de 456€. Une solution en interne sera trouvée pour la mise en place des pièces.

Un devis pour des jeux à destination des adolescents a également été demandé à la société.

A toutes fins utiles, une délibération sera prise pour une demande de subvention dans l'hypothèse où il serait décidé d'acheter un ou plusieurs de ces jeux.

- Fontaines : Info suite à la réunion du 27/09 avec les entreprises retenues et J.N. Resch

Le Maire rappelle que ce projet est porté par l'EPAGE qui a attribué le marché à l'entreprise Boucard avec en sous-traitance la société Ogelec.

Afin de bénéficier des aides européennes, il est impératif que les travaux soient terminés et que le paiement des entreprises soit effectué au 30 novembre au plus tard.

Compte tenu du planning des entreprises, ces deux conditions ne peuvent pas être respectées.

Le projet est donc reporté à l'an prochain en espérant que les aides européennes seront aussi généreuses que cette année ...

4. Voirie

- Aménagements de voirie et de sécurité rues L. Troutet et d'Arlier.

➤ Point sur les travaux et les aides financières

Les travaux du carrefour se poursuivent. L'enrobé sera réalisé la semaine prochaine. Ces travaux vont perturber les transports scolaires quelques jours. Un arrêté municipal a été pris pour dévier les bus par la RD 248E pour les 4 jours de la semaine 45.

Actuellement, les tranchées donnent l'impression d'un rétrécissement de la chaussée mais il est important de rappeler qu'à la fin des travaux, elle sera de même largeur qu'à l'origine.

Concernant les aides financières, le Département nous a informés d'une bonification exceptionnelle du taux de subvention à 40% des amendes de police. Cette bonification permet de contrebalancer des aides annoncées par le cabinet André mais n'ont pas été confirmées par le Département.

- Modification de la puissance souscrite en éclairage public et déplacement du coffret électrique de la mairie et de la salle des fêtes.

Le coffret électrique actuellement positionné dans le mur, à gauche de la boîte postale sera déplacé par Enedis le 24 novembre. Il sera installé dans le local de l'affichage municipal.

Parallèlement, une augmentation de la puissance électrique a été demandée afin de régler les problèmes récurrents de coupure du disjoncteur.

- Réfection de la route de la Sauge + création de ralentisseurs rue A.Claudet et du Vieux Moulin : Délibérations nécessaires pour les dossiers de subventions

Suite à l'information du Département concernant des aides possibles pour des travaux de sécurité routière, il serait utile de créer des ralentisseurs sur les routes de la Sauge et du Vieux Moulin. Le coût est de 7.834€ HT au total.

Quant à la route de la Sauge, le devis pour sa réfection se monte à 35.251€ HT.

Il convient de prendre une délibération pour chacun de ces projets afin de demander des subventions. Par ailleurs, un devis de 5.760€ HT a été accepté pour la réfection du chemin de Porfondrez et celui qui donne accès au chalet de chasse. Nous contacterons le Département pour une aide éventuelle.

- Pose de 3 candélabres solaires : Délibération pour une demande de subvention.

La partie finale de la rue Armand Claudet n'a pas d'éclairage public.

Une entreprise spécialisée nous a indiqué que le raccordement au réseau électrique serait compliqué et donc onéreux. Il nous conseille d'installer 3 candélabres solaires. Le devis s'établit à 12 315€ HT.

Le SYDED (Syndicat d'Energies du Doubs) que nous avons sollicité limite son aide à 525€ soit 4,26% ! Lors d'une prochaine réunion entre le Syded et la CFD, le Syded sera questionné sur les raisons d'un si faible subventionnement dans le cadre de l'utilisation d'une énergie verte.

Néanmoins, il est décidé de prendre une délibération et de demander une subvention à l'Etat car le département ne finance pas l'éclairage public.

- Feux intelligents rue L. Troutet : réception d'un devis.

Le maire rappelle qu'il y a quelques mois, l'Etat voulait faire démonter toutes ces installations au motif que les feux ne sont pas prévus pour réguler la vitesse. De nombreux maires dans toute la France se sont opposés à cette décision et finalement, l'Etat les autorise sous conditions.

Un devis a été reçu pour la mise en place de 3 feux au niveau de l'entrée du lotissement Les Arcades. Notre demande portait sur 2 feux mais l'entreprise en question nous a indiqué que compte tenu du lotissement, un 3^e feu est obligatoire.

Au final, le devis s'élève à 40.180€ TTC qu'il faudrait financer sans aide puisque le département ne finance pas ces installations.

- Déneigement : information + renouvellement de convention

M. IOTTI Sylvain reprend le déneigement de la commune pour les rues du village hors rues L. Troutet et d'Arlier qui sont des départementales dont le déneigement est assuré par le Département.

C'est M. CHAMPREUX Sébastien qui assure entre autre, le déneigement des trottoirs des rues d'Arlier et L. Troutet,

Pour des questions d'assurance et d'équité entre tous les habitants, le déneigement de certaines voies privées ne sera plus assuré par la commune.

Les propriétaires concernés ont été avertis de ce changement qui prend effet dès cet hiver.

5. Milieux naturels.

- Tourbière des champs Guidevaux → Point sur les travaux.

A titre indicatif, l'EPAGE en charge du dossier a publié une page dans Facebook.

Les travaux de construction de la digue sont terminés.

Il reste à réaliser la pose de la passerelle sur le ruisseau à ce jour impossible du fait de son immersion.

Ce point est reporté à une date ultérieure.

- Courrier de soutien au programme «Life Climat».

Le projet de candidature de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue à un programme européen « Life Climat », a pour objectif de mettre en œuvre des actions en faveur de l'atténuation du changement climatique. Ce projet se traduit par les propositions suivantes de travaux de restauration des tourbières et cours d'eau tourbeux sur notre territoire communal :

Champs Guidevaux et Porfondrez ainsi que la remise en fonctionnement des fontaines.

Aussi, il nous est demandé d'adresser au Président de l'EPAGE un courrier de soutien au programme Life Climat, ce que nous ferons bien volontiers compte tenu des travaux envisagés sur notre territoire.

6. Divers

- Célébration du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre aura lieu au monument aux morts ce jeudi à 10h45. Il sera suivi d'un moment de convivialité.

- Date de repas des Anciens

La salle d'animation étant louée jusqu'à la fin de l'année 2021, le repas des anciens sera organisé le samedi 15 janvier 2022. Les invitations seront distribuées prochainement.

- Info suite à la venue le 15/10 de l'animateur jeunesse de la CFD.

Le 15 octobre dernier, Mme Emma Charmoret, l'animatrice jeunesse est intervenue dans notre commune pour échanger avec les élus et voir les structures communales. Une réunion d'information pour les jeunes et leurs parents était également prévue mais personne n'est venu à cette réunion ! Par ailleurs, un goûter jeux a été organisé ce jeudi 4 novembre : le public était davantage présent.

- Zonage d'assainissement : Validation à rendre à la CFD le 8/11

Fabien Vieille-Mecet a donné réponse au responsable du service eau et assainissement.

- Devis ordinateur portable

Plusieurs devis pour un ordinateur portable ont été demandés afin de changer un ordinateur obsolète. Le choix se porte sur l'Informatique Tranquille pour un montant de 1.040 € H.T.

- La pose des illuminations de Noël.

Compte tenu des disponibilités du sous-traitant, la pose est prévue le 26 novembre.

La séance est levée à 23h10

Le Maire

